

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 72 (2000)

**Heft:** 2

**Artikel:** Villa Perret : densification exemplaire

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129780>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

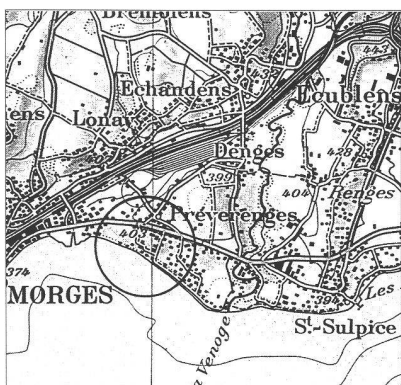
**Download PDF:** 31.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Villa Perret

## DENSIFICATION EXEMPLAIRE

F. Jolliet + P. Lovat  
arch. EPFL-SIA Lausanne



Le site apparaît comme une idylle lémanique, silencieuse, encadrée de pins sylvestres.

C'est l'orientation vers le lac qui donne le thème général. Deux bâtiments existants sont conservés et trois constructions nouvelles s'insèrent selon les vides disponibles, chacune disposant d'une vue. Au centre de la composition, la maison du maître d'ouvrage, face au lac, de part et d'autre les deux maisons d'artiste en retrait, "regardant" entre les constructions et par-dessus la villa centrale très basse.

L'orientation règle également la disposition intérieure. La villa centrale est adossée au mur des services (entrée, cuisine, cheminée, sanitaires, rangements) pour mieux dégager le séjour et les chambres côté lac, où la toiture ne repose que sur trois appuis. Les "maisons d'artiste" présentent une variation inverse sur ce thème: deux murs parallèles donnent une direction majeure, encadrant au nord l'atelier très haut et au sud le double niveau de la chambre et du séjour.

L'autre principe tient au respect du programme, taillé à la mesure des désirs du maître d'ouvrage. Il

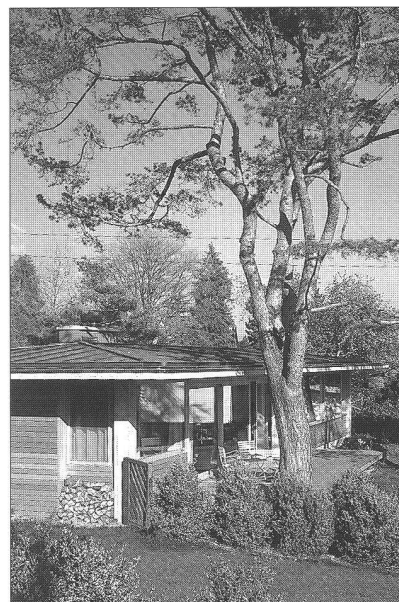
s'agissait de réaliser cinq bâtiments proches et indépendants, accueillant chacun un couple ou une personne seule, partageant une même situation, à la manière de pavillons dans un parc.

La disposition de la villa centrale traduit un "art de vivre" de la propriétaire qui s'est d'ailleurs instantanément adaptée à son nouveau logement.

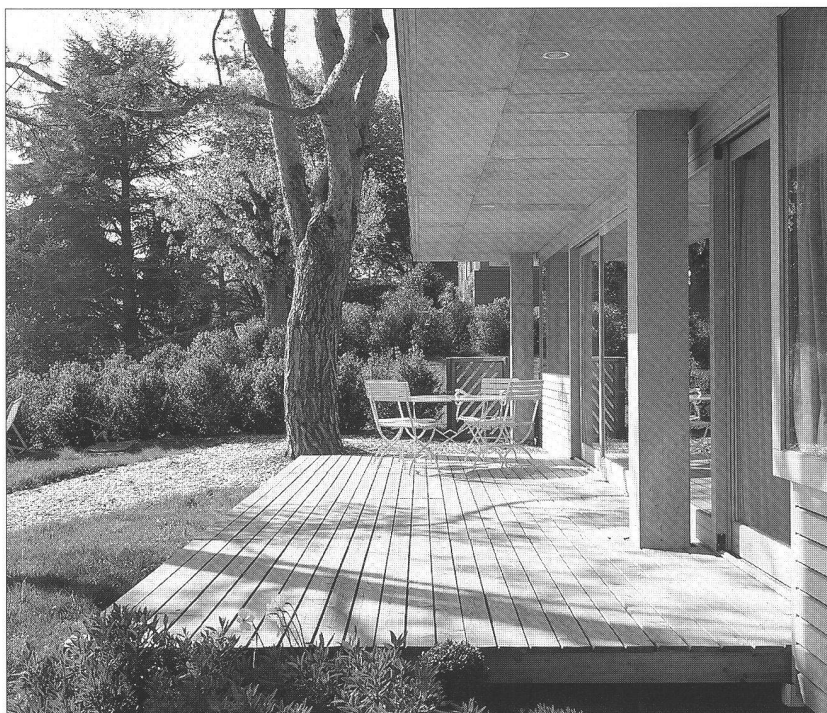
Les deux autres bâtiments résultent de la confrontation d'un programme et d'une contrainte budgétaire. Autrement dit d'une réponse à la question suivante:

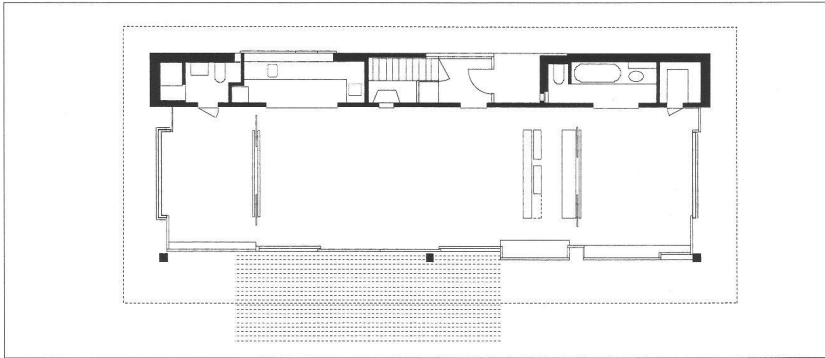
«Comment couvrir le coût de construction avec 2000.-/mois (loyer maximum envisageable pour un logement et un atelier d'artiste)?» Le respect du programme passait donc par une économie d'espace et de mise en oeuvre.

Coûts CFC 2 : 650.-/m<sup>3</sup> SIA  
3100.-/m<sup>2</sup> net



*La terrasse sous tous ses angles*





*Ci-contre : le plan de la villa et le plan masse*

*Ci-dessous : une vue de l'intérieur avec les espaces de service à droite*

*En-bas : la façade sud*

